

Saint-Étienne, le 24 mars 2021

La Préfète de la Loire

à

Mesdames et Messieurs les Maires
Messieurs les Présidents des EPCI

OBJET : *Plan 10 000 jeunes*

Les jeunes sont particulièrement impactés par les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Le plan « 10 000 jeunes », déployé par le Ministère de l'Intérieur, vise à soutenir les jeunes et notamment ceux qui sont confrontés aux plus grandes difficultés, notamment dans les quartiers de reconquête républicaine, en application de la politique d'égalité des chances.

Dans le cadre de ce plan, le ministère de l'Intérieur s'engage à faire découvrir ses métiers à plus de 10 000 jeunes, jusqu'à 26 ans (ou 30 ans pour les personnes en situation de handicap dans le cadre des services civiques) et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021/2022.

Cinq dispositifs leur sont proposés :

- stages de troisième
- stages de citoyenneté au sein des cadets de la République de la Gendarmerie nationale
- stages de 6 mois maximum pour les étudiants de BTS, DUT, licence, ou master
- contrats d'apprentissage de 6 mois à 3 ans
- missions de service civique de 6 mois à 1 an

Ces stages et contrats permettront une immersion dans les métiers du ministère de l'Intérieur : non seulement la sécurité auprès des services de police, des casernes de gendarmerie et des unités de sécurité civile, mais aussi la finance, la gestion, l'ingénierie des systèmes d'information, la restauration, la mécanique, la logistique, la communication ou encore l'accueil du public.

Le plan « 10 000 jeunes » est un levier de cohésion sociale à un double titre : en accompagnant les jeunes dans leur orientation ou leur fin d'études, en vue d'accéder plus facilement à l'emploi, et en leur faisant découvrir les services publics de l'État et la grande variété de ses métiers.

Les services de l'État sont aujourd'hui pleinement mobilisés pour assurer une mise en œuvre rapide du plan « 10 000 jeunes », et élaborer les offres qui permettront aux futures recrues de tirer une expérience positive de leur présence dans l'administration.

D'ores et déjà, la boîte fonctionnelle plan10000@loire.gouv.fr a permis de recevoir et de traiter de nombreuses candidatures.

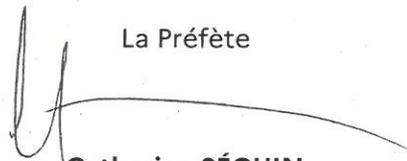
Les objectifs ambitieux du plan « 10 000 jeunes » marquent le fort engagement du Gouvernement en faveur des jeunes. Dans le cadre de vos mandats respectifs, je vous invite à participer à cette mobilisation en faisant connaître ce dispositif et en encourageant les jeunes de vos territoires à présenter leur candidature sur plan10000@loire.gouv.fr.

Vous pourrez en outre être de précieux relais de ce dispositif auprès de l'ensemble du réseau associatif et des forces vives de votre territoire (CCAS, associations solidaires, clubs sportifs...).

De nombreuses offres sont d'ores et déjà disponibles sur le site internet de la Préfecture à l'adresse suivante, vers laquelle vous pouvez rediriger les jeunes candidats :

<http://www.loire.gouv.fr/plan-10-000-jeunes-les-offres-dans-le-departement-a8048.html>

J'ai confié au Secrétariat général commun départemental (sgc-direction@loire.gouv.fr) le rôle de coordonnateur de l'ensemble des structures participantes au plan « 10 000 jeunes », qui se tient à votre disposition pour tous les compléments d'information que vous souhaiteriez obtenir.

La Préfète

Catherine SÉGUIN